



**Secrétariat général**  
**Service des ressources humaines**  
**Sous-direction mobilité, emplois, carrières**  
**Mission des systèmes d'information des ressources humaines**  
**78, rue de Varenne**  
**75349 PARIS 07 SP**

**Suivi par :** Stéphanie FRUGERE, Francis TCHEPANVO  
KUEMO

**Note de service**

**SG/SRH/SDMEC/2016-234**

**17/03/2016**

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Date limite de réponse :** 30/06/2016

**Nombre d'annexes :** 1

**Objet :** Gestion des comptes épargne-temps (CET) dans Agorha – création et initialisation des compteurs.

**Résumé :** Cette note de service présente le nouveau module de gestion des comptes épargne-temps (CET) du système d'information des ressources humaines (SIRH) Agorha. Les gestionnaires de proximité peuvent créer et initialiser les compteurs des agents dont la paie est assurée par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF).

**Textes de référence :**

- Décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 portant création du compte épargne-temps dans la fonction publique de l'Etat ;
- Décret n° 2008-1136 du 3 novembre 2008 modifiant le décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 portant création du compte épargne-temps dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature et indemnisant des jours accumulés sur le compte épargne-temps des agents de la fonction publique de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaire ;
- Décret n° 2009-1065 du 28 août 2009 modifiant certaines dispositions relatives au compte épargne-temps dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature ;
- Arrêté du 28 août 2009 pris pour l'application du décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 modifié portant création du compte épargne-temps dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature ;
- Note de service SG/SRH/SDDPRS/N2009-1244 du 12 novembre 2009 relative à la réforme du compte épargne-temps, rectifiée par la note de service SG/SRH/SDDPRS/N2009-1246 du 19 novembre 2009 ;
- Note de service SG/SRH/SDMEC/N2013-1175 du 22 octobre 2013 relative au recensement des compteurs des comptes épargne-temps (CET) au titre de l'année 2012 des agents rémunérés par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF).

**Mots-clés :** compte épargne-temps – CET – initialisation compteurs – Agorha – SIRH.

**Destinataires d'exécution :**

Missions des affaires générales des services d'administration centrale ;  
Directions départementales interministérielles ;  
Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;  
Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;  
Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole ;  
Établissements de l'enseignement supérieur ;  
Autres structures relevant du ministère chargé de l'environnement.

## **1. Présentation générale du nouveau module de gestion des comptes épargne-temps (CET) dans Agorha**

Les travaux de modernisation du système d'information des ressources humaines (SIRH) du MAAF incluent la mise en service d'un nouveau module Agorha, dédié à la gestion des comptes épargne-temps (CET).

Ce module a été testé avec succès en novembre 2015 par un panel d'utilisateurs issus des directions départementales interministérielles, des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et de l'administration centrale du MAAF.

Ce nouveau module, destiné en priorité aux gestionnaires de proximité, ne se substitue pas aux différents outils de gestion du temps utilisés dans les différents services. Il s'agit d'un outil qui permettra, à terme, de gérer, de manière harmonisée, l'alimentation et l'utilisation des CET et de formaliser des exploitations statistiques. Il comprendra à terme l'ensemble des fonctionnalités suivantes :

- création des CET dans Agorha, et initialisation ou mise à jour des différents compteurs qui les composent (compteur CET 2002 et compteur CET 2009) ;
- alimentation des CET en fin d'année ;
- information annuelle des agents sur l'état de leur compte ;
- utilisation des jours déposés sur le CET :
  - o saisie des demandes d'utilisation des jours déposés sur le CET sous forme de congés ;
  - o saisie des demandes d'indemnisation des jours figurant sur le CET ;
  - o saisie des demandes de versement des jours déposés sur le CET au régime de retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP) ;
- suivi des compteurs CET des agents du service (production d'états individuels ou collectifs normalisés).

La fonctionnalité « création des CET et initialisation des compteurs » du module Agorha a été mise en service le 9 mars 2016.

## **2. Création et initialisation des CET**

### **2.1. Agents concernés**

Il est demandé aux structures concernées de saisir, dans le nouveau module Agorha de gestion des CET, les compteurs des agents dont la paie est assurée par le MAAF. Il s'agit notamment des agents appartenant à un corps relevant du MAAF employés par le MAAF ou par le ministère chargé de l'environnement, des agents appartenant à un corps relevant du ministère chargé de l'environnement employés par le MAAF, des agents du corps interministériel des attachés d'administration de l'État employés par le MAAF.

Les compteurs des agents qui disposent d'un CET 2009 peuvent être initialisés.

Pour des raisons techniques, le compteur des agents qui ne disposent que d'un CET 2002 ne peut pas être initialisé pour le moment.

Cette initialisation permettra d'utiliser pleinement les nouvelles fonctionnalités du module CET qui seront mises en service prochainement, en vue de l'alimentation des compteurs CET au 31 décembre 2016 et de la saisie, en janvier 2017, des choix d'utilisation des jours déposés sur le CET.

### **2.2. Modalités d'initialisation des compteurs**

Pour faciliter l'initialisation des compteurs, les informations correspondant à l'année 2012, collectées lors du recensement effectué par la note de service SG/SRH/SDMEC/N2013-1175 du 22 octobre 2013, ont été intégrées dans Agorha. Dans ce cas, le compte CET est déjà créé et il convient simplement d'actualiser les compteurs pour tenir compte des changements intervenus depuis ce recensement.

Si aucune information n'a été collectée précédemment, le CET de l'agent n'existe pas dans Agorha. Il doit être créé et les différents compteurs doivent être initialisés à partir des données détenues localement.

L'initialisation des compteurs doit être réalisée avant le 30 juin 2016.

Un extrait du guide utilisateur correspondant à la procédure de création et d'initialisation des compteurs CET dans Agorha est disponible en annexe.

Il est également disponible sur le portail Agorha gestionnaire à l'adresse suivante : <http://gestion.agorha.agriculture.gouv.fr/Documentation-utilisateur>

\* \* \*

La présente note de service entre en application dès sa publication.

*Pour le ministre, et par délégation,  
Le chef du service des ressources humaines*

*Signé : Jacques CLEMENT*

# Gestion des Comptes CET dans AGORHA

-  
**Initialisation des compteurs**  
globaux (CET 2009) et transitoires (CET 2002)  
Guide utilisateurs

## Plan

- Compte épargne temps : rappels
  - Définition et concepts
  - Réglementation et textes
  - Bénéficiaires et services gestionnaires
- Fonctionnalités prévues dans AGORHA
  - **1) Créer et initialiser les compteurs CET** ←
  - 2) Saisir les opérations CET :
    - 2.1) Alimentation des compteurs en fin d'année (annexe 3)
    - 2.2) Transferts des CET2002 vers les CET2009
    - 2.3) Consommations : congés , RAFP, indemnisation
  - 3) Éditer les états normalisés (annexe2,annexe5,...)
  - 4) Consulter et Extraire les opérations CET

## Objectif

- Ouvrir les nouveaux comptes CET dans AGORHA
- Reprendre dans AGORHA les compteurs CET détenus par ailleurs (les arrivés dans le service )
- Actualiser les comptes CET déjà créés dans AGORHA et non encore utilisés et notamment les compteurs renseignés suite à l'enquête CET de fin 2013 Cf. Note de service SG/SRH/SDMEC/N2013-1175 du 22 octobre 2013

14/10/2015

Guide – gestionnaire CET (GP)

3

## Procédure : CECa création CET dans Agorha G@

### Simplicité et souplesse :

- une phase, un seul et même écran pour la création et pour l'actualisation des compteurs.
- possibilité d'actualiser les compteurs tant qu'il n'y a pas encore eu d'opération sur le compte initié dans AGORHA

- **Droit d'accès** : uniquement le gestionnaire de proximité (rôle GP)
- **Chemins d'accès** : module Agorha G@ ► Demandes ► création ► congés ► gestion CET ► Création CET

14/10/2015

Guide – gestionnaire CET (GP)

4

## Chemins d'accès

The screenshot shows the Agorha application interface with three main modules:

- Consultation**: Cette application est destinée à la consultation des dossiers agents. [Lien vers Consultation](#)
- Consultation Bis**: Cette application permet la consultation indépendante de la première. L'utilisateur peut ainsi consulter deux dossiers simultanément. [Lien vers Consultation Bis](#)
- Gestion Administrative**: Cette application est destinée à la gestion administrative et à la pré-loucation de la paye des agents du ministère. [Lien vers Gestion Administrative](#)

14/10/2015

Guide – gestionnaire CET (GP)

5

## Chemins d'accès

The screenshot shows the navigation menu of the Agorha application:

- Demandes**
- Création** (highlighted)
- Pré-instruction
- Vie de la demande
- Suivi des batchs
- Editions

Below the menu, a list of options is visible:

- Déroulement de carrière
- Modalités de travail
- Congés** (highlighted)
- Congé formation
- Congé paternité
- Congé maternité
- Congé d'adoption
- Congé bénéfice
- Congé maladie
- Congé grave maladie
- Congé longue maladie
- Congé longue durée
- Congé longue durée maladie prof.
- Congé accident service maladie prof.
- Congé accident travail maladie prof.
- Congé épistémique
- Congé de solidarité familiale
- Congé divers
- Congé pour période service national
- Gestion CET**
- Création CET
- Opérations CET
- Opérations d'inventaires

14/10/2015

Guide – gestionnaire CET (GP)

6

# Initialisation du compte CET

**Rechercher et identifier l'agent**  
 - saisir son n°RH AGORHA, ou  
 - utiliser le guide pour le  
 retrouver  
 - puis cliquer sur **valider** pour  
 passer à l'écran d'initialisation  
 du compte

**En cas de problème :**  
 - si l'agent n'est pas retrouvé,  
 vérifiez auprès de votre  
 responsable local des  
 habilitations que vous êtes bien  
 habilité à gérer l'agent  
 recherché  
 - sinon contacter le service  
 d'assistance utilisateur : au-  
 prp.sg@agriculture.gouv.fr

14/10/2015

Guide – gestionnaire CET (GP)

7

# Initialisation du compte CET

Rechercher et identifier l'agent

**Rechercher et identifier l'agent**  
 - saisir son n°RH AGORHA, ou  
 - utiliser le guide pour le  
 retrouver  
 - puis cliquer sur **valider** pour  
 passer à l'écran d'initialisation  
 du compte

**En cas de problème :**  
 - si l'agent n'est pas retrouvé,  
 vérifiez auprès de votre  
 responsable local des  
 habilitations que vous êtes bien  
 habilité à gérer l'agent  
 recherché  
 - sinon contacter le service  
 d'assistance utilisateur : au-  
 prp.sg@agriculture.gouv.fr

14/10/2015

Guide – gestionnaire CET (GP)

9

# Initialisation du compte CET

Rechercher et identifier l'agent

**Rechercher et identifier l'agent**  
 - saisir son n°RH AGORHA, ou  
 - utiliser le guide pour le  
 retrouver  
 - puis cliquer sur **valider** pour  
 passer à l'écran d'initialisation  
 du compte

**En cas de problème :**  
 - si l'agent n'est pas retrouvé,  
 vérifiez auprès de votre  
 responsable local des  
 habilitations que vous êtes bien  
 habilité à gérer l'agent  
 recherché  
 - sinon contacter le service  
 d'assistance utilisateur : au-  
 prp.sg@agriculture.gouv.fr

14/10/2015

Guide – gestionnaire CET (GP)

7

# Initialisation du compte CET

Rechercher et identifier l'agent

**Rechercher et identifier l'agent**  
 - saisir son n°RH AGORHA, ou  
 - utiliser le guide pour le  
 retrouver  
 - puis cliquer sur **valider** pour  
 passer à l'écran d'initialisation  
 du compte

**En cas de problème :**  
 - si l'agent n'est pas retrouvé,  
 vérifiez auprès de votre  
 responsable local des  
 habilitations que vous êtes bien  
 habilité à gérer l'agent  
 recherché  
 - sinon contacter le service  
 d'assistance utilisateur : au-  
 prp.sg@agriculture.gouv.fr

14/10/2015

Guide – gestionnaire CET (GP)

9

**Rechercher et identifier l'agent**  
 - saisir son n°RH AGORHA, ou  
 - utiliser le guide pour le  
 retrouver  
 - puis cliquer sur **valider** pour  
 passer à l'écran d'initialisation  
 du compte

14/10/2015

Guide – gestionnaire CET (GP)

9